



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E125755 VALABLE JUSQU'AU 17/06/2020



ÉDITÉ LE 28/05/2019

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SARLU  
DEPUIS LE 31/12/2015  
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siren : 494 093 842 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AP391227

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AP 391227

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/03/2019

Raison sociale : VIARDOT

200 AVENUE DES ALPAGES  
74310 LES HOUCHES

Téléphone : 04 50 54 41 38

Portable : 06 81 63 57 49

Responsabilité légale :  
VIARDOT OLIVIER GÉRANT

Fax : 04 50 54 45 79

Site Internet : <http://menuiserie-viardot.com>

E-mail : [info@menuiserie-viardot.com](mailto:info@menuiserie-viardot.com)

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1 Chiffre d'affaires H.T. : 698 022 Tranche de classification : CA3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181 BIENNALE	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		23/05/2019
	Nombre total de qualifications : 1		

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
57, RUE DE LA REPUBLIQUE  
B.P. 70428  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.